

Pour une grossesse en toute sérénité, adoptez **L'ORDONNANCE VERTE**

EXPÉRIMENTATION
NOV. 2025 → NOV. 2026

GRATUIT

Devenez l'une des
50 futures mamans
bénéficiaires

- ♥ Paniers bio gratuits pendant 7 mois
- ♥ Ateliers de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens et ateliers de cuisine

EN SAVOIR PLUS



 Cœur d'Ostrevent Agglo

coeurdostrevent.fr



† Ne pas jeter sur la voie publique

L'ORDONNANCE VERTE

Qu'est-ce que c'est ?

L'ordonnance verte est un dispositif qui propose des paniers bio et ateliers offerts par Cœur d'Ostrevent Agglo et ses partenaires pour protéger les futures mamans et leurs bébés des perturbateurs endocriniens pendant la grossesse.

Comment ça fonctionne ?

Chaque semaine, les futures mamans inscrites au dispositif reçoivent un panier composé de fruits et légumes bio de saison, complété par des produits secs issus de l'agriculture biologique. Vous participerez à quatre séances de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens. Des ateliers seront également proposés pour aider les parents à mieux cuisiner les produits reçus, adopter de bonnes habitudes alimentaires et gagner en autonomie en cuisine pendant la grossesse, le tout dans une ambiance conviviale !

Conditions de participation à l'expérimentation

- ♥ Être enceinte et résider dans l'une des 20 communes de Cœur d'Ostrevent Agglo.
- ♥ 50 places sont ouvertes pour l'expérimentation 2025-2026.
- ♥ S'engager à participer au dispositif et notamment aux ateliers proposés.

Je souhaite m'inscrire au dispositif

Rendez-vous chez votre médecin/gynécologue/sage-femme afin de faire compléter l'ordonnance verte, disponible en téléchargement sur coeurdostrevent.fr

C'est à vous d'apporter ce document à un professionnel de santé.

Remplissez le formulaire d'inscription, également disponible sur coeurdostrevent.fr

Un justificatif de domicile sera nécessaire afin de vérifier que vous résidez sur le territoire de Cœur d'Ostrevent Agglo.

Envoyez l'ordonnance ainsi que le formulaire d'inscription dûment rempli à l'adresse suivante : rdelciotto@coeurdostreventagglo.fr

Attendez la confirmation par e-mail de votre inscription au dispositif ordonnance verte

Pourquoi ce dispositif ?

Pendant la grossesse, adopter une alimentation biologique permet de limiter l'exposition aux pesticides et donc aux perturbateurs endocriniens.

Un perturbateur endocrinien est une substance qui altère le système hormonal. Les perturbateurs endocriniens peuvent avoir de nombreux effets néfastes sur le développement du bébé, avec un risque de malformation et un impact sur sa croissance.

La composition d'un panier

Les paniers de l'ordonnance verte, fournis chaque semaine, proposent des fruits, des légumes et des produits secs. Le tout issu de l'agriculture biologique !

Contact

✉ mail :

rdelciotto@coeurdostreventagglo.fr

☎ téléphone :

03 27 71 37 37